



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 05/25 : APPROBATION D'UN BAIL D'UN LOCAL A USAGE COMMERCIAL ENTRE LA COMMUNE ET LA SARL TOMDOG

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la demande de [REDACTED] de résilier le bail dérogatoire au régime des baux commerciaux de courte durée pour établir un bail à usage commercial au Centre Commercial La Fenièrre pour la SARL TOMDOG.

APPROUVE la résiliation au 31 décembre 2024 du bail dérogatoire au régime des baux commerciaux de courte durée établi le 27 décembre 2022.

APPROUVE le bail à usage commercial à partir du 01 janvier 2025 tel qu'il est annexé.

DIT que la restitution de 400€, correspondant au dépôt de garantie du bail dérogatoire, interviendra après le dépôt de garantie du bail à usage commercial.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 28 janvier 2025



Le Maire
Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire

Après télétransmission le... 31/01/2025

Publication / Notification le... 31/01/2025

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Le 31/01/2025

Application agréée E-legalite.com

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19